

ENERGIE : mise en place d'un service public intégré de l'énergie en Occitanie

La [REGION OCCITANIE](#) / **T** : 05.61.25.24.88, l'Arec (Agence régionale énergie climat) et la BEI (banque européenne d'investissement) ont signé le 11 décembre à Montpellier lors du Forum Energaïa une convention de partenariat pour 4 ans visant à mettre en place un service public intégré de l'énergie.